

Informations pratiques

Tarifs :

Les ateliers et les visites guidées sont gratuits pour les collèges de l'Isère et payants pour les autres groupes scolaires (nous consulter). L'entrée est gratuite pour tous les groupes en visite libre. Réservation indispensable.

Accessibilité des élèves en situation de handicap :

Les expositions et les salles pédagogiques sont accessibles aux fauteuils roulants. Pour des visites adaptées au handicap mental ou aux déficits sensoriels, nous contacter.

Savoir vivre au musée :

Pendant leur visite au musée, les élèves sont sous la responsabilité de leurs enseignants, qui veillent au respect du lieu, des œuvres et des autres visiteurs.

La salle de pique-nique prêtée par la Mairie est indisponible pour la durée des travaux de réaménagement des bâtiments communaux.

Les aides du Département de l'Isère

Le Département contribue à la formation culturelle des collégiens en leur permettant de découvrir la richesse du patrimoine local.

**LE PASS
ISÉROIS
DU COLLÉGIEN
CITOYEN (PICC)**

Pour les collèges publics

Les déplacements vers les musées départementaux sont financés exclusivement dans le cadre du contrat éducatif isérois au titre des « sorties culturelles ». Le choix des sites visités est limité à ceux figurant sur la liste agréée par l'assemblée départementale. Une somme globale dont le montant est figé est affectée aux dépenses de transport en début d'année scolaire. Cependant, les sites visités peuvent varier, au cours de l'année, selon les circonstances ou intérêts des professeurs.

Pour les collèges privés

Les demandes au titre de l'éveil culturel et connaissance du patrimoine doivent s'effectuer directement selon les modalités décrites sur le site www.isere.fr.